

**Plan France Relance pour le Cinéma et l'Audiovisuel :
La FICAM remercie vivement le Gouvernement pour les mesures
prises et en particulier pour les 10 M€ destinés à l'accélération de la
modernisation des Industries techniques**

A l'occasion du Festival de la Fiction, la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a détaillé le fléchage des 165 M€ accordés au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre du Plan France Relance.

Parmi les nouvelles mesures annoncées, la FICAM se félicite tout particulièrement des 10 M€ pour l'accélération de la modernisation des Industries techniques, notamment dans le cadre de l'adaptation des studios de tournage aux spécificités du marché actuel des séries, dans un environnement durable et numérique, ouvert aux nouvelles technologies.

La FICAM est reconnaissante de la place accordée dans ce plan de relance à l'attractivité de notre territoire et de nos services à l'international avec notamment des aides renforcées prévues pour le secteur du doublage.

La FICAM se félicite, par ces mesures ambitieuses et nécessaires, de la prise en compte de la spécificité de nos industries.

Le soutien et le renforcement de l'attractivité de la filière sont plus que jamais indispensables en cette période si particulière pour notre écosystème et la FICAM remercie l'ensemble du Gouvernement et en particulier Madame la Ministre de la Culture Roselyne Bachelot, ainsi que Dominique Boutonnat et ses équipes au CNC pour leur soutien constant.

La situation d'urgence dans laquelle se trouvent les entreprises techniques du cinéma et de l'audiovisuel nécessite de telles mesures exceptionnelles.

Compte tenu des fortes variations d'activités dans les mois à venir, celles-ci devront être maintenues voire renforcées dans la durée, au même titre que le maintien de l'activité partielle à taux plein et l'extension de l'exonération de cotisations sociales sur 2021, afin de limiter autant que possible les dommages économiques et sociaux pour nos entreprises et nos salariés permanents et intermittents.

Contacts :

Jean-Yves Mirski / Délégué Général

Tél. 01 45 05 72 47

jean-yves.mirski@ficam.fr

Stéphane Bedin / Délégué Général Adjoint

Tél. 01 45 05 72 49

stephane.bedin@ficam.fr